

10/14 ANS

ÉTÉ 2027

COMÉDIE MUSICALE

Brégnier-Cordon

7 jours

Envie de monter sur scène, de chanter, de danser et de vivre une aventure artistique inoubliable ? Bienvenue dans notre séjour Comédie musicale !

De la première répétition au lever de rideau, chacun trouve sa place dans le projet et participe à la création d'un spectacle original, imaginé et construit ensemble.

Référence : 001 008 001
Dernière mise à jour : 30/09/2026

DÉPART & RETOUR

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

DÉBUT DE SÉJOUR | **17H**





FIN DE SÉJOUR | **12H**

Après la représentation du spectacle

Votre enfant est inscrit en « rendez-vous sur place » :
vous le conduisez directement au centre de vacances et vous venez le chercher à la fin de son séjour.

Adresse

Centre de Vacances « La Maison des Isles »
139 rue espace du Rhône
01300 Brégnier-Cordon

Contact

Téléphone : 04 79 87 26 62

Accès au centre : autoroute A43 sortie 10 ou A42 sortie 8

REPAS

Premier repas servi : dîner
Dernier repas servi : petit déjeuner

TRANSPORTS

Votre enfant est inscrit en “convoyage” : le point de rendez-vous pour le début et la fin du séjour vous sera précisé sur votre convocation individuelle

Villes de départ

LYON, BOURG-EN-BRESSE et LA TOUR-DU-PIN

Train jusqu’à La Tour-du-Pin, puis minibus jusqu’au centre.

LE CENTRE DE VACANCES



Située au cœur d'un espace rural préservé entre montagne du Bugey et Réserve Naturelle du Haut-Rhône, la **Maison des Isles** a été conçue comme un grand navire amarré au bord du fleuve, de quoi faire marcher l'imagination !
Les enfants sont hébergés dans des chambres de 4 lits.

La moitié des chambres est équipée de cabinet de toilette (lavabo et douche), l'autre moitié uniquement de lavabos. Des sanitaires complets avec douches, WC et lavabos (dont salle de bain adaptée) occupent le centre de l'étage. Toutes les chambres disposent de rangements, penderies, d'un coin bureau.

Effectif du groupe : 24 participants
Capacité d'accueil du centres : 64 personnes

LA RÉGION



La commune de Brégnier-Cordon se situe au cœur de la Réserve Naturelle du Haut-Rhône qui s'allonge sur 25 kilomètres et constitue la plus grande réserve fluviale forestière de France. La réserve est aussi classée site Natura 2000. Plusieurs sentiers pédestres au départ du centre permettent de découvrir cet espace protégé.

vacances POUR TOUS



LE PROJET ÉDUCATIF



Fruit du travail de professionnels des vacances et spécialistes de l'enfance, notre projet éducatif reflète notre ADN et les valeurs que nous véhiculons.
Il permet d'avoir un cadre qui associe à la fois pédagogie et divertissement.

NOS ENGAGEMENTS

DES ENFANTS ÉPANOUIS



Avec Vacances pour tous, plus on est différents, plus on rit ! On peut ainsi se révéler individuellement et s'épanouir collectivement dans le respect de l'autre. La diversité, la mixité, l'égalité garçons-filles sont les piliers de notre identité.

DES COLOS INCLUSIVES



Nous favorisons l'inclusion des enfants en situation de handicap et la mixité sociale, avec un accompagnement adapté et des activités aménagées.
Nos séjours sont proposés à un prix juste, accessibles au plus grand nombre, sans compromis sur la qualité.

UNE APPROCHE ÉCO-RESPONSABLE

Nous privilégions autant que possible les ressources locales, qu'elles soient alimentaires ou professionnelles, afin de soutenir l'économie de proximité. Dans une démarche de transition écologique, nous mettons en place des actions concrètes sur la gestion de l'eau, la réduction des déchets et le recours à une alimentation biologique.
Par ailleurs, les travaux d'amélioration menés progressivement contribuent à la réduction de notre empreinte carbone.

Ligue de l'enseignement – Vacances pour tous - 21 rue Saint-Fargeau – CS 72021-75989 PARIS CEDEX 20
Agréée DJEPVA par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative inscrite au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours
Certification d'Immatriculation Atout France (Article R. 211-21 du code du tourisme) : IM 075 100 379-
Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n° 06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930
Séjour déclaré auprès des services de l'État – Éducation nationale, et spécifiquement auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)

LES ACTIVITÉS





COMÉDIE MUSICALE

Pendant **5 demi-journées**, les enfants seront accompagnés par **un professionnel de la comédie musicale** pour créer leur propre spectacle, de la première chanson jusqu'à la représentation finale !

Au programme :

- apprendre et interpréter des chansons ;
- créer des chorégraphies ;
- travailler le jeu et l'expression scénique ;
- apprendre à raconter une histoire sur scène ;
- imaginer et réaliser des décors et des accessoires.

Mais surtout, les enfants auront la chance de vivre une véritable expérience de spectacle !

La scène sera déjà prête à les accueillir, avec décors, costumes et jeux de lumières, pour les plonger dans l'ambiance d'une véritable comédie musicale.

Que l'on soit chanteur, danseur, comédien, musicien ou magicien, chacun pourra apporter son talent et trouver sa place dans le spectacle.

Et parce que toute cette aventure mérite un grand final… **les enfants monteront sur scène pour présenter leur spectacle devant leurs parents !**

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES





Sortie à vélo



Veillée chaque soir



Activités nature



Salle d'activités et jeux pour les temps libres



Activités manuelles

vacances POUR TOUS



LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances, mais aussi des classes de découverte agréées par le ministère de l'Education nationale. Les jeunes sont ainsi accueillis par une équipe de professionnels, complétée par des animateurs diplômés BAFA (1 animateur/trice pour 8 enfants) sous la direction d'un directeur BAFD.



RESTAURATION

Pour un maximum de qualité, la nourriture proposée sera cuisinée sur place avec beaucoup de produits frais et avec des productions locales et biologiques.

Dans un souci d'équilibre et de découverte, les habitudes alimentaires de votre enfant peuvent être changées : nouvelles saveurs, repas de cultures différentes, repas sans viande (la protéine animale étant dans ce cas remplacée par de la protéine végétale), cette démarche sera expliquée et relayée par l'équipe pédagogique auprès de votre enfant.



ALLERGIES

Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.



LINGE

Le linge n'est pas lavé pendant le séjour, sauf problème particulier.
Prévoir un sac à linge sale pour que l'enfant puisse séparer son linge sale de son linge propre.

IMPORTANT !

Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous proposons à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge. Tout retour à domicile, hors décision médicale sera à votre charge, sans remboursement des jours non consommés. Toute consommation, détention ou incitation à l'usage de cigarettes, cigarettes électroniques ou tout autre produit assimilé est strictement interdite.



LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



CONTACT AVEC LES ENFANTS

Un accès au blog **www.ondonnedesnouvelles.com** vous sera transmis avant le départ. L'équipe du centre fera le maximum pour mettre à jour ce blog le plus souvent possible. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter le document relatif au droit à l'image depuis votre "Espace Client".

Ne soyez pas trop déçus si les nouvelles sont irrégulières ; c'est souvent le signe de vacances riches et actives pour vos enfants.
En cas d'urgence (pour des causes graves et réelles) vous pouvez joindre la direction des séjours au numéro **04.79.87.26.62**



RÈGLES DE VIE EN COLLECTIVITÉ

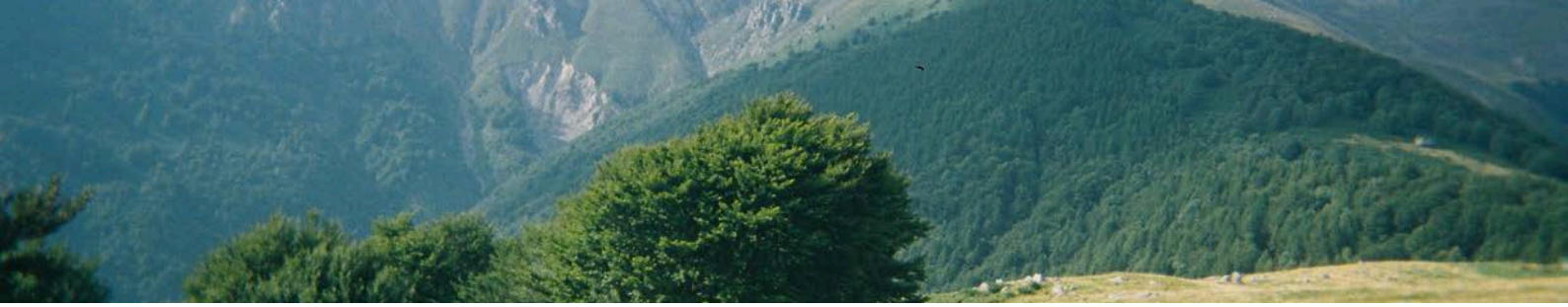
À travers les activités proposées, les animateurs encourageront chaque enfant à développer la prise de responsabilités, l'autonomie adaptée à ses capacités, le plaisir, ainsi que la découverte du milieu naturel et des traditions locales. Ils veilleront à organiser la vie quotidienne de manière à respecter les besoins individuels de chaque enfant : sommeil, alimentation et hygiène.

• La vie collective sera structurée pour respecter les rythmes et besoins spécifiques de chaque enfant.

• Les moments de lever, petit-déjeuner et coucher seront adaptés à chaque enfant de manière individualisée.

• Un assistant sanitaire assure le suivi de la santé de tous les participant. Il est essentiel de veiller à ce que le dossier d'inscription soit complet, en particulier la section «renseignements médicaux».

• Concernant les moments de la vie quotidienne — lever, toilette, repas, courrier, argent de poche, linge — un adulte sera responsable d'un petit groupe de 8 à 10 enfants tout au long du séjour, afin de créer un environnement sécurisant et de permettre à chaque enfant de conserver ses repères. Cela est particulièrement crucial pour les plus jeunes, qui ont besoin de se sentir en sécurité.



UNE JOURNÉE TYPE

LE MATIN



Après un réveil en douceur et un bon petit déjeuner, une belle journée s'annonce. En attendant que tous les copains soient réveillés, des jeux calmes sont proposés par les animateurs.
Pour la toilette, les animateurs s'assurent que tous les enfants prennent leur douche et se brossent les dents.
La propreté, c'est important !

LES ACTIVITÉS



Le matin
Une fois la toilette effectuée, place aux premières activités de la journée.
L'après-midi
En début d'après-midi, des temps calmes sont mis en place, adaptés à l'âge des participants.
Et c'est reparti pour les activités ! Sportives, artistiques ou culturelles, il y en a pour tous les goûts.
On se dépense et on s'amuse avant la pause goûter.
Tout au long du séjour, les jeunes peuvent s'exprimer et être force de proposition.

LE TEMPS DES REPAS



Composés de plats variés et équilibrés préparés avec soin, les repas ont lieu en présence des animateurs qui veillent à leur bon déroulement.
Du petit-déjeuner au dîner, l'assiette a du goût !

LA FIN DE JOURNÉE



Après une belle journée avec les copains et le repas du soir, les veillées sont adaptées à l'âge et à l'énergie des enfants.
Les plus grands pourront participer à des activités pendant que les plus petits profiteront de moments de détente et de repos. Nous veillons à ce que le temps de sommeil nécessaire à chaque enfant soit respecté.
Et bien sûr, on n'oublie pas la toilette du soir !

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR



Linge

Tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.



Argent de poche

La perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 10 €) est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.



Téléphone

Les téléphones portables sont récupérés en début de séjour afin d'éviter les casses, vols et perturbations de la vie collective. Des créneaux horaires sont prévus pour permettre aux enfants de téléphoner à leur famille.



Objets de valeur

Il est déconseillé de prévoir des vêtements et objets de valeur.
Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès son constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.



Santé

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistance sanitaire est en contact avec les services médicaux locaux.



Coutumes alimentaires

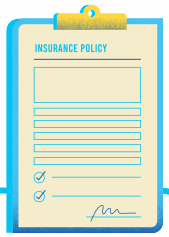
Elles sont respectées dans le cadre du principe de laïcité en centre de vacances. Des précautions spécifiques sont mises en place pour les allergies alimentaires, qui doivent être signalées avant le séjour.



Assurance

Tous nos séjours sont couverts par notre assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire). En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

ASSURANCE VOYAGE



Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par la MAIF, tous les participants à un séjourà la Maison des Isles bénéficient gratuitement des garanties principales suivantes :

Référence du contrat : 4811677N-00007
Nom de l'assureur : MAIF
Nature des garanties : responsabilité civile, couverture des dommages aux biens, couverture des dommages corporels, accompagnement juridique

- **Responsabilité civile (dommages causés aux tiers)** :

- dommages corporels : 30 000 000 €
- dont dommages matériels et immatériels consécutifs tous confondus : 15 000 000 € ;
- dommages immatériels non consécutifs : 50 000€

- **Défense et recours** : sans limitation de somme.

- **Individuelle accident corporel** :

- frais de soins (en complément de tout autre organisme) : 1 400 € ;
- frais de secours et de recherches : 7 700 € ;
- invalidité permanente, sur la tranche des IPP de :
  - jusqu'à 49% : de 6 100€ à 16 000€ X taux
  - de 50 à 100% : sans tierce personne 23 000€ X taux
    avec tierce personne 46 000€ X taux
- capital-décès (décès par accident) : 3 100 €.

- **Assistance (exclusivement s'il est fait appel aux services de l'assisteur et après accord préalable de celui-ci**) ;

- par les moyens mis en place par l'assisteur, organisation du retour du participant en centre hospitalier proche du domicile, suite à un accident ou une maladie grave dont le traitement sur place s'avère impossible ;
- rapatriement du corps : frais réels.

- **Dommages aux biens personnels (sauf bicyclettes et planches avec ou sans voile) en cas de vol caractérisé (effraction ou violence) si déclaration aux autorités de police dans les 48h et détérioration accidentelle** : garantie limitée à 600 € (franchise de 150€).

- **Procédure de déclaration**

Pour toute déclaration de sinitre corporel ou matériel, dans les 5 jours suivant le sinitre ou 2 jours en cas de vol, vous pouvez contacter :
La Maison des isles - maisondesisles@fol01.org - 04.79.87.26.62

Attention ! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par la MAIF, et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.



DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Fiche de renseignement
- Informations sanitaires et médicales
- Autorisation de droit à l'image
- Attestation de vaccination
- Attestation de sécurité sociale

A REMETTRE LE JOUR DU DÉPART

- Ordonnance et médicaments si traitement en cours
- Enveloppe avec l'argent de poche, indiquez le nom de votre enfant et la somme
- PAI si le jeune est en situation de handicap
- Fiche trousseau

Rendez-vous sur l'espace client

Vous pouvez désormais remplir vos différents formulaires directement en ligne en vous rendant sur votre **espace client**.
Retrouvez toutes les informations nécessaires avant, pendant ou après le séjour dans notre guide pratique.

vacances POUR TOUS

FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom de l'enfant :

Séjour - date et lieu :

Il est recommandé que le linge et les vêtements soient **marqués avec le nom et prénom de l'enfant**.
Ce que l'enfant porte le jour du départ est compris dans la liste. La fiche trousseau doit être dans la valise.

À EMPORTER	FOURNI PAR LES PARENTS	RELEVÉ À L'ARRIVÉE	RELEVÉ AU DÉPART	OBSERVATIONS
7 Tee-shirts ou polos				
8 Slips ou culottes				
4 Shorts ou bermudas				
2 Pantalons/survêtements				
7 Paires de chaussettes				
2 Pull-over ou sweat-shirts				
1 ou 2 Pyjama(s)				
1 blouson **+ 1** k-way				
Baskets (2 paires)				
Pantoufles (obligatoire)				
Bottes de pluie (optionnel)				
Lunettes de soleil				
Crème solaire				
Serviette + gant de toilette				
Trousse de toilette				
Mouchoirs en papier				
Serviette de table				
Sac de linge sale				
Nécessaire courrier				
Gourde				
Petit sac à dos				